

RÉPRESSION(S)

Nous assistons ces derniers mois à un élargissement du traitement sécuritaire que subissent les quartiers populaires depuis des décennies. L'état d'urgence est le cadre qui légitime les persécutions et l'institutionnalisation d'un État policier.

- Loi Urvoas, cour de cassation soumise au contrôle de l'exécutif, militarisation de la police via la satisfaction des revendications des manifs illégales de policiers, impunité policière, extension de la légitime défense.
- Poursuite des violences policières dans les quartiers populaires dont le meurtre d'Adama Traoré est emblématique.
- Démantèlement de la jungle de Calais et de tout campement. Amplification des violences, des rafles envers les migrant-e-s. Condamnations pour délit de solidarité.
- Pression effectuée sur les ZAD et les squats, recours à des milices privées comme à Bure ou encore sur des piquets de grèves (FNAC Champs-Élysées).
- Violences physiques, procès à l'encontre des militant-e-s du mouvement social et sanctions administratives dans les entreprises et dans le service public.

L'autoritarisme croissant du gouvernement implique une gestion de la population par la violence, légitimant son action par un simulacre de démocratie et une nécessité sécuritaire. Cette répression est politique et économique ; l'État se résumant, de plus en plus visiblement, à un instrument de contrôle des populations au service du capitalisme. Ainsi la surveillance de masse, le fichage génétique, les algorithmes, servent autant les politiques que les capitalistes. Cette logique libérale, à travers ses guerres impérialistes et sa politique néocoloniale (comme au Mali...), a engendré un chaos systémique. Les migrant-e-s subissent une stigmatisation au même titre que la population musulmane dans une suspicion généralisée.

À côté de ceux et celles qui luttent pour leur survie la plus basique sur une terre prétendument d'asile, dans un pays prétendument égalitaire, c'est à présent les militant-e-s qui luttent pour nos droits sociaux qui sont inquiété-e-s et violenté-e-s et qui voient les moyens-mêmes de leur contestation remis en cause (criminalisation des mouvements sociaux, casse des libertés syndicales, assimilation de la lutte au terrorisme). L'État policier réprime nos modes d'organisation alternatifs, nos grèves, nos mouvements, ceux-là mêmes que nous expérimentons face aux offensives économiques, racistes, sexistes et homophobes.

- **AMNISTIE GÉNÉRALE POUR TOU-TE-S LES INCULPÉ-E-S, INCARCÉRÉ-E-S DU MOUVEMENT SOCIAL COMME POUR LES RÉPRIMÉ-E-S DANS LES QUARTIERS !**
- **ABANDON DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES POUR TOU-TE-S LES SYNDICALISTES !**
- **DÉSARMEMENT INTÉGRAL DE TOUTES LES POLICES !**
- **RÉVOCATION IMMÉDIATE POUR TOUT AGENT DE L'ORDRE AUTEUR DE VIOLENCE SUR LA POPULATION !**